

FORMULAIRE DE RESERVATION DE MARIAGE

A expédier à l'adresse de la SEPAG
10, place du Marchallac'h 29600 Morlaix

Date et lieu du mariage : _____

Mr Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél (dom.) : _____ Tél (port.) : _____

E-mail : _____

Mlle : Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél (dom.) : _____ Tél (port.) : _____

E-mail : _____

Nombre de personnes au mariage : _____

Choix de la formule :

- Portraits seuls (380 €) Album Classique (650 €)
 Album Classique + DVD (1150 €) Album Prestige (1250 €)

Model d'album pour la formule Classique : Imit. Bois Orange Blanc

Reportage vidéo Full (1480 €) Reportage vidéo Médium (1150€) Reportage vidéo Light (780 €)

Options PHOTO:

- Photo du grand groupe avec gradins. Minimum d'achat de 10 photos de groupe (format 20 x 30) : 150 €
 Reportage intime de la préparation des mariés (30 photos en album individuel) : 220 €
 Reportage du cocktail et de la soirée jusqu'à minuit (30 photos en plus dans votre album) : 245 €
 Installation d'un studio photo nomade lors du cocktail (portraits individuels/groupes) : 150 €
 Portraits décalés dans la semaine, ½ journée de prise de vue style "trash the dress" : 150 €
 DVD des photos en haute résolution libres de droits (préparatifs, cérémonie, portraits) : 8 € par photo (35 photos mini., +75 photos prix plafonné à 600 €)
 Expédition de l'album par la poste en contre-remboursement : 25,00 €

Acompte de réservation :

- Sans la sélection des photos par vos soins (ou pour la vidéo) = 150,00 €
 Avec la possibilité de faire par vous-même la sélection
des photographies par Internet = 50% du montant total soit : _____ €

Rendez-vous	Lieu	Heure
Préparation de la Mariée		
Photos de couple (portraits)		
Mairie		
Église		
Cocktail / Soirée		

* Les frais de déplacement sont gratuits dans un rayon de 50 km autour de Morlaix ; au-delà 0,37€ du km supplémentaire.

CONDITIONS GENERALES

Les images issues des prises de vues sont la propriété pleine et entière du photographe. Toutes copies ou reproductions est strictement interdite conformément à la loi no92-597 du 1er juillet 1992 relative au code de la propriété intellectuelle.

Les mariés autorisent le photographe à utiliser librement les images effectuées dans le cadre de sa promotion personnelle en dehors de toute vente ou exploitation commerciale.

Le : _____ à _____

Signature précédée de *Bon pour Accord* :